



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-troisième session

Rome, 22-23 avril 1998

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT AU TITRE DU FONDS DU
FIDA POUR GAZA ET LA CISJORDANIE À

L'ORGANISATION DE LIBÉRATION DE LA PALESTINE

POUR

LE PROGRAMME DE GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES NATURELLES



TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROJET	iv
RÉSUMÉ DU PRÊT	v
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Données d'expérience	2
C. Raison d'être du programme	4
DEUXIÈME PARTIE - LE PROGRAMME	4
A. Zone du programme et groupe cible	4
B. Objectifs du programme	5
C. Composantes	6
D. Coûts et financement du programme	7
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	8
F. Organisation et gestion	10
G. Justification économique	12
H. Risques	12
I. Impact sur l'environnement	13
J. Aspects novateurs	14
TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	14
QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	15
ANNEXE Résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié	17



APPENDICES

I.	Country Data (Données sur le pays)	1
II.	Previous IFAD Grant (Don antérieur du FIDA)	2
III.	Logical Framework (Cadre logique)	3
IV.	Quantitative Inputs, Targets and Key Programme Factors (Apports quantifiés, objectifs et facteurs clés du projet)	5
V.	Summary Cost and Financing Tables (Tableaux: résumé des coûts et financement)	6
VI.	Organization and Management (Organisation et gestion)	8
VII.	Economic and Financial Analysis (Analyse économique et financière)	13



TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Nouveau shekel (NIS)
1,00 USD	=	3,52 NIS
1,00 NIS	=	0,284 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

AECI	Agence espagnole de coopération internationale
AusAID	Agence australienne pour le développement international
FADES	Fonds arabe pour le développement économique et social
FFGC	Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie
Fonds de l'OPEP	Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
ONG	Organisation non gouvernementale
PTBA	Plan de travail et budget annuel
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UFP	Unité financière du programme
UGP	Unité de gestion du programme
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

Année budgétaire

1^{er} janvier - 31 décembre



CARTE DE LA ZONE DU PROJET



Source: FIDA

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du FIDA aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leur frontière ou limites.



ORGANISATION DE LIBÉRATION DE LA PALESTINE

PROGRAMME DE GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES NATURELLES

RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION À L'ORIGINE DU PROJET:	FIDA
EMPRUNTEUR:	Organisation de libération de la Palestine (pour le compte de l'Autorité palestinienne)
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Ministère de l'agriculture
COÛT TOTAL DU PROJET:	24,9 millions de USD
MONTANT DU PRÊT DU FIDA:	5,8 millions de DTS (équivalant approximativement à 7,81 millions de USD) provenant du Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an.
COFINANCEUR:	Fonds arabe de développement économique et social (FADES)
MONTANT DU COFINANCEMENT:	7,86 millions de USD
CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:	2,98 millions de USD
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:	5,40 millions de USD
FINANCEMENT AU TITRE DU DON (À DÉTERMINER)	680 000 USD
BANQUE COMMERCIALE:	160 000 USD
INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Supervision par le FIDA



NOTE DE PRÉSENTATION

Objectifs du programme. Le programme a pour objectif d'accroître les revenus et le niveau de vie des petits agriculteurs là où les autres possibilités d'activités rémunératrices sont rares en assurant la mise en valeur et la gestion des ressources en terres et en eau, de manière à préserver et à augmenter leur productivité. Le processus de paix rendant aux Palestiniens la maîtrise des ressources naturelles, ils souhaitent ardemment mettre la terre en valeur à des fins agricoles et améliorer l'efficacité de l'utilisation des eaux de surface. L'Organisation de libération de la Palestine/Autorité palestinienne tient à accélérer le développement des terres agricoles mais les choses n'avancent que très lentement dans l'ensemble de la Cisjordanie et le processus demandera des dizaines d'années. Entre-temps, le chômage en milieu rural reste très élevé et des ressources naturelles qui pourraient être productives sont à peine utilisées.

Caractéristiques des bénéficiaires du programme. Le groupe cible est composé de ménages ruraux qui ont besoin d'une aide financière, d'un appui technique et d'une formation pour exploiter leurs terres, dont le revenu par tête est inférieur à 680 USD par an et qui comptent un minimum de huit personnes dont cinq au moins dépendent financièrement d'un salarié (généralement le père ou un fils). Dans l'ensemble, les ménages ruraux ayant peu de ressources et de revenus hors exploitation manifestent un intérêt réel pour la mise en valeur de leurs terres et l'amélioration de la production. Les activités du programme seront axées sur les agriculteurs disposant de moins de 20 dunums dans les zones à faible pluviosité et moins de 10 dunums dans les zones à forte pluviosité.

Mécanisme de ciblage. Le ciblage des bénéficiaires se fera par le biais de la planification du programme et de services de facilitation qui ont été expérimentés et appliqués avec succès par les organisations non gouvernementales (ONG) travaillant en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. Les ONG seront sélectionnées en fonction de leur présence dans la zone du programme et de leur expérience des techniques participatives. Elles aideront à déterminer les villages potentiellement bénéficiaires et à mettre en place des comités de programme et en particulier des organisations villageoises; elles aideront le programme à choisir les participants et les sites et veilleront à ce que les activités du programme soient menées de la façon la plus rentable possible.

Participation des bénéficiaires. Les bénéficiaires participeront au programme dans la mesure où ils sont prêts à investir du temps et de l'argent dans la mise en valeur des terres et des cultures et où ils possèdent ou contrôlent des terres dont la mise en valeur se justifie. Le programme sera mené dans les villages ruraux les plus reculés et les zones à très faible pluviosité et l'on veillera, moyennant certaines procédures opérationnelles, à ce que les personnes démunies ne soient pas oubliées pour autant qu'elles répondent aux critères fixés pour participer au programme. Les ménages relativement plus aisés pourront eux aussi participer, mais on s'attachera à ce que les pauvres tirent un maximum d'avantages du programme. Le FIDA devra veiller à ce que: a) les ménages dirigés par une femme soient visés en priorité et b) les femmes participent dans toute la mesure possible aux activités des comités du programme et aux ateliers.

Risques liés au programme. Le risque principal est le retard que pourrait prendre le démarrage du programme et qui, s'il se prolongeait, pourrait éteindre l'intérêt des collectivités bénéficiaires. Il est donc impératif que le programme débute rapidement et commence à donner des résultats. D'une certaine manière, l'approche adoptée pour la gestion du programme, qui permet une exécution immédiate en même temps qu'un affinement constant du processus, devrait réduire ce risque à un minimum. Plusieurs activités importantes de démarrage doivent être entreprises dès que le Conseil d'administration aura donné son approbation, et un don de 90 000 USD au titre du Mécanisme spécial d'intervention a été prévu à cette fin.



RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT
AU TITRE DU FONDS DU FIDA POUR GAZA ET LA CISJORDANIE
À L'ORGANISATION DE LIBÉRATION DE LA PALESTINE
POUR
LE PROGRAMME DE GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES NATURELLES

Conformément à la résolution 107/XXI du Conseil des gouverneurs portant création d'un Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie, j'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à l'Organisation de libération de la Palestine d'un montant de 5,8 millions de DTS (équivalant approximativement à 7,81 millions de USD) au titre Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie à des conditions particulièrement favorables, en vue de contribuer au financement du Programme de gestion participative des ressources naturelles. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Compte tenu de l'expérience acquise par le FIDA dans la Bande de Gaza et à Jéricho ainsi que des enseignements tirés de l'exécution de son programme de secours et de développement, fondé sur une approche décentralisée et dynamique de la gestion qui fait intervenir les bénéficiaires, les organisations non gouvernementales (ONG) locales, le secteur privé et l'Autorité palestinienne, tout sera fait pour que le présent programme renforce les mécanismes participatifs. Il est donc proposé que ce programme dont le FIDA est à l'origine soit supervisé directement par le Fonds. Je demande également que des ressources du FIDA d'un montant équivalant à 5,8 millions de DTS, représentant le montant du prêt proposé, et une somme de 90 000 USD, représentant le montant du don proposé au titre du Mécanisme spécial d'intervention (MSI), qui seront prélevées sur les ressources du FIDA.

PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA¹

A. L'économie et le secteur agricole

1. Entre 1968 et le milieu des années 80, l'économie palestinienne a connu une forte croissance à mesure que les territoires occupés s'intégraient dans l'économie d'Israël. Mais, à partir de 1987, année où l'Intifada a débuté, la situation économique s'est dégradée. Le recul a été exacerbé par la guerre du Golfe, qui a obligé de nombreux travailleurs palestiniens à rentrer chez eux, et, plus récemment, par les restrictions imposées au commerce avec Israël et par les fermetures de frontières. La conjonction d'un taux de natalité élevé et du retour de travailleurs a été à l'origine d'une croissance démographique très rapide. Le produit national brut (PNB) moyen par habitant en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza est passé de 2 327 USD en 1992 à 1 323 USD en 1996, soit une chute de 42% en quatre ans. Bien que le revenu par habitant en Cisjordanie reste nettement plus élevé que dans la Bande de Gaza, le recul du PNB global et du PNB par habitant réels a été plus marqué en Cisjordanie que dans la Bande de Gaza pendant cette même période. Selon des estimations officieuses, le PNB par habitant pour 1998 devrait tomber au-dessous de l'équivalent de 1 000 USD.

¹ Pour plus de précisions, voir l'appendice I.



2. Le secteur agricole est dominé par de nombreuses petites unités familiales morcelées. Les méthodes de production se caractérisent par une utilisation intensive de la main-d'oeuvre, et l'agriculture est un secteur-tampon qui sert à atténuer la fluctuation des possibilités d'emplois en Israël et dans les pays du Golfe. Dans les années 70 et 80, de nombreuses terres agricoles ont été abandonnées car les ruraux ont profité de possibilités d'emplois plus lucratifs en Israël et dans les pays du Golfe. Ces possibilités étant aujourd'hui beaucoup plus restreintes, la population retourne à l'agriculture. Il faudrait toutefois d'importants investissements pour remettre en état les entreprises délabrées et mettre en valeur les terres en friche. Pour presque toutes les familles rurales qui n'ont pas accès à l'irrigation, l'agriculture est associée à d'autres types d'activités rémunératrices. À peu près 5% des terres cultivées sont irriguées: elles se trouvent essentiellement dans les basses terres de Cisjordanie, à l'ouest et au nord-ouest le long de la frontière avec Israël. À l'intérieur, dans les districts de hautes terres de Naplouse et de Ramallah, moins de 1% des terres cultivées sont irriguées.

B. Données d'expérience²

3. Du fait que le Programme de secours et de développement mené actuellement par le FIDA a une portée et une durée relativement limitées, on a regroupé les leçons tirées par le FIDA et par d'autres donateurs.

4. L'engagement du groupe cible dans des activités d'auto-assistance est un aspect essentiel au maintien d'un intérêt durable tout au long de l'exécution du programme et au succès des activités. Le modèle décentralisé de gestion adopté par le programme de secours et de développement a mis en confiance tous les partenaires et bénéficiaires et contribué à accélérer l'exécution du programme. La mise en place d'un bon système de communication entre les partenaires de l'exécution a facilité la coordination, précisé les rôles et responsabilités et amélioré le suivi du programme. L'adoption d'une approche dynamique pour former le personnel et les bénéficiaires sur le plan technique et leur donner des compétences participatives a créé un climat de confiance et rassuré les partenaires; de plus, la participation de banques commerciales à la mobilisation de fonds et au partage des risques liés aux prêts agricoles laisse bien augurer de la pérennité du financement rural.

5. Les ONG ont joué un rôle très important à Gaza et en Cisjordanie avant les accords de paix d'Oslo, à un moment où elles étaient les seuls moyens d'exécution des programmes. Depuis l'entrée en fonction de l'Autorité palestinienne, des institutions officielles, dont le Ministère de l'agriculture, ont vu leur rôle se développer, mais les ONG restent importantes en raison de leur expérience du milieu rural et de leur aptitude prouvée à mener des projets de développement rural. À mesure que le Ministère de l'agriculture affirmera sa responsabilité en matière de développement agricole et d'appui global au secteur, une certaine tension risque de se manifester avec les ONG. Tous les projets de développement agricole ont été financés par des dons et les ONG étaient généralement chargées de l'exécution par les donateurs.

6. L'approche adoptée par le présent programme consiste à confier la responsabilité générale de l'exécution au Ministère de l'agriculture, pour le compte de l'Autorité palestinienne, sans créer de capacité d'exécution du programme parallèle ou concurrente dans les divers domaines d'activité mais en travaillant en coopération avec les ONG. Le Ministère de l'agriculture conserve la responsabilité de

² Pour plus de précisions, voir l'appendice II.



toutes les grandes orientations, de l'appui technique, de l'encadrement, du suivi, de la comptabilité analytique et de la coordination d'ensemble, tandis que les ONG continuent à mener les activités de développement participatif à la base dans le cadre d'arrangements contractuels.

Activités de lutte contre la pauvreté menées par d'autres importants donateurs

7. **Institutions multilatérales.** Le programme d'assistance du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en faveur du peuple palestinien comporte le renforcement des capacités pour l'analyse et la planification des politiques agricoles, des activités restreintes de mise en valeur des terres dans le district de Hébron ainsi que la maîtrise de l'emploi de pesticides et la lutte contre la brucellose. Bon nombre des projets sont financés par des donateurs bilatéraux et exécutés par le PNUD.

8. Le projet de développement des collectivités actuellement mené par la Banque mondiale est le premier grand projet (d'un montant d'environ 30 millions de USD) exécuté en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. L'organisme d'exécution est le Conseil économique palestinien pour le développement et la reconstruction, et les ministères et organismes de tutelle y participent peu directement. Ce projet a pour seul objectif d'améliorer les infrastructures matérielles dans les villages de Cisjordanie et de la Bande de Gaza et ne comporte pas d'activités agricoles. La Banque mondiale prévoit pour 1998-1999 un projet de redressement du secteur agricole.

9. **Institutions bilatérales.** La plupart des institutions européennes d'aide bilatérale sont actives en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, où sont menés tant de projets et programmes, généralement de portée restreinte, qu'il serait impossible de les exposer ici en détail. Ils portent sur toute une gamme d'activités, notamment l'eau, la santé, l'éducation, les projets en faveur des femmes, les infrastructures, la formation et l'agriculture. L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) sont elles aussi actives dans la région, et l'Agence australienne pour le développement international (AusAID) est en train de préparer un projet d'assistance technique pour le Ministère de l'agriculture. Jusqu'à ces derniers temps, la plupart des projets bilatéraux étaient menés par l'intermédiaire d'ONG mais, aujourd'hui, ils passent de plus en plus par des institutions relevant de l'Autorité palestinienne. L'agriculture est une composante relativement limitée de la plupart des programmes bilatéraux. L'Agence espagnole de coopération internationale (AECI), principal donateur bilatéral dans le secteur agricole, a été désignée pour coiffer le système de coordination des aides et fait office d'institution centrale pour le groupe de travail sectoriel sur l'agriculture. L'AECI et la Coopération française ont proposé plusieurs projets d'appui rural à assise villageoise dans la zone visée par le présent programme, qui comprend au total 20 villages. L'AusAID se propose de fournir un appui (d'un montant d'environ 2 millions de USD) au Ministère de l'agriculture pour un renforcement institutionnel qui lui permettra entre autres d'améliorer sa capacité de planification et d'analyse des projets.

10. **La stratégie du FIDA en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza.** Sur la base d'une analyse du contexte macro-économique et des obstacles structurels et institutionnels au développement agricole - compte tenu des besoins immédiats des ruraux pauvres, des problèmes politiques auxquels font face la majorité des Palestiniens et des leçons tirées par le FIDA et d'autres donateurs lors de l'exécution des activités - il faut voir dans les options stratégiques du FIDA une chaîne d'activités fondées sur le suivi attentif de l'évolution politico-économique en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. On peut dire que certains aspects de cette stratégie font partie intégrante de la stratégie du FIDA dans le reste du Moyen-Orient et en Afrique du Nord, particulièrement pour les ressources en eau, les régimes fonciers, l'élevage, les ressources humaines et le renforcement des capacités locales. Il est évident que la stratégie du FIDA à long terme en ce qui concerne l'irrigation, les régimes



fonciers, la gestion, la résolution des questions de biens communaux et, dans une certaine mesure, l'élevage, ne pourra être élaborée que lorsque le processus de paix sera parvenu à son stade ultime. À court et peut-être à moyen terme, les principales options stratégiques pour la Cisjordanie et la Bande de Gaza sont la conservation et la protection des ressources naturelles, le financement rural, les services de commercialisation et de vulgarisation, la parité entre les sexes et le développement des ressources humaines.

C. Raison d'être du programme

11. La bonification des terres, les routes agricoles et la remise en état des puits, citernes et sources sont des activités prioritaires, surtout si on les regroupe dans un programme de développement à assise régionale centré sur les villages. À elles toutes, ces activités représentent une approche intégrée de la gestion des ressources naturelles par les ruraux, qui en sont les propriétaires et les gardiens. L'appui à un programme axé sur ces activités s'inscrit dans la ligne des priorités générales du Ministère de l'agriculture et de l'Autorité palestinienne.

12. Il existe quelques modèles bien implantés et financièrement viables de bonification des terres qui ont fait leurs preuves en Cisjordanie. Travaillant dans ce domaine depuis des années, le Ministère de l'agriculture et plusieurs ONG ont mis au point des procédures pratiques pour l'exécution de petits projets de routes d'accès aux champs, de construction de terrasses et de replantation de collines, de construction de dispositifs de collecte de l'eau, d'aménagement de petites sources naturelles et d'installation de systèmes améliorés de stockage et de distribution d'eau. Il existe d'autre part un potentiel d'amélioration sensible de la productivité des oliveraies et d'accroissement de la qualité et du prix de l'huile d'olive. Aucune des interventions proposées ne comportera l'introduction de technologies qui n'auraient pas fait leurs preuves ou pourraient présenter un risque, mais le rythme actuel de développement est freiné par des difficultés liées à la disponibilité de moyens financiers, à la capacité d'exécution et à l'accès aux services d'appui. Le présent programme s'attaquera à ces problèmes grâce à des activités étalées sur cinq années qui aideront des groupes de villageois palestiniens à planifier et exécuter des projets de mise en valeur des ressources naturelles en terres et en eau qu'ils contrôlent. Il fournira également le crédit rural nécessaire pour que les agriculteurs puissent tirer pleinement parti de l'amélioration des terres et entreprendre d'autres activités rémunératrices à l'échelon des villages.

DEUXIÈME PARTIE - LE PROGRAMME

A. Zone du programme et groupe cible

13. Avec plus de 400 mm de précipitations par an, la plus grande partie de la Cisjordanie compte d'importantes superficies qui pourraient être mises en valeur et bénéficieraient de l'amélioration des routes et pistes d'accès aux exploitations. On trouve disséminées dans toute la région de petites sources, des puits et des citernes de collecte de l'eau, mais beaucoup nécessiteraient des investissements pour que l'on puisse utiliser l'eau plus efficacement, développer les périmètres irrigués et créer des vergers pérennes. Étant donné que d'autres initiatives sont en cours dans les districts de Hébron et de Bethléem au sud, le programme se concentrera sur la partie de la Cisjordanie située au nord de Jérusalem dans les districts de Ramallah, Naplouse, Jenin et Tulkarm, notamment une zone comportant un bon potentiel agricole à l'ouest de l'axe routier principal nord-sud et une zone à plus faible potentiel à l'est. La zone ouest enregistre des précipitations annuelles moyennes de l'ordre de 600 à 700 mm et se prête à des cultures pluviales de haute valeur comme le raisin, la pomme, la prune, la pêche, l'abricot, la figue et les légumes, tandis que sur les versants est de la vallée du Jourdain, les précipitations tombent à 200-225 mm. La limite du programme à l'est sera déterminée par l'isohyète de 400 mm (généralement parallèle aux lignes de relief de 350-400 m, en dessous desquelles il n'y a pas de village avant les bas-fonds de la vallée du Jourdain). Sur les versants est de la zone visée par le programme, l'agriculture se



limite à l'amandier, à l'olivier et à des cultures d'hiver de pleine terre. L'utilisation des terres dans les deux zones est dominée par la culture de l'olivier, mais on trouve de petits périmètres irrigués par des sources dans les vallées et sur les collines. Les bas-fonds plus larges sont utilisés pour les cultures pluviales, notamment blé, orge, haricots et pois.

14. Le programme sera exécuté dans une zone d'environ 2 400 km², soit 35% de la superficie de la Cisjordanie. La zone comprend 260 villages regroupant un total de 593 000 habitants (1996), soit 70 000 ménages³. À peu près 24 000 dunums seront retenus pour une mise en valeur et des améliorations agricoles. On ne sait pas exactement combien de petites sources ou de puits doivent être remis en état mais on estime leur nombre à 50 au moins. De vastes superficies sont en friche ou servent uniquement de pâturages en raison du manque de routes d'accès et de financement pour la bonification des terres.

15. Le groupe cible comprend d'une façon générale des agriculteurs qui ne peuvent mettre en valeur leurs terres sans aide extérieure. Ils se définissent par les caractéristiques suivantes:

- a) volonté réelle d'investir dans la mise en valeur des terres et de fournir de la main-d'oeuvre pour améliorer la production;
- b) revenu moyen par tête ne dépassant pas 680 USD par an;
- c) famille comprenant au moins huit membres;
- d) rapport de cinq personnes à charge minimum pour un salarié;
- e) pas de revenu provenant d'envois de fonds extérieurs;
- f) exploitation de moins de 20 dunums dans les zones à faible pluviosité et de moins de 10 dunums dans les zones à forte pluviosité.

16. Le personnel du programme, qui sera choisi en fonction de sa volonté de lutter contre la pauvreté rurale et de sa connaissance des approches participatives dans ce domaine, comprendra une proportion importante de femmes. On encouragera particulièrement les ménages dirigés par des femmes, qu'il s'agisse de veuves, de femmes abandonnées par leur mari, de femmes divorcées ou de femmes dont le mari est en détention, à participer aux activités par le biais des comités féminins villageois, là où ils existent. Les femmes seront d'autre part associées au programme du fait que les unités familiales en tireront des avantages financiers et que les hommes n'ayant plus besoin de chercher du travail en Israël ou à l'étranger pourront assumer une plus grande part des responsabilités familiales. Le FIDA veillera à ce que le programme vise en priorité les ménages dirigés par une femme.

B. Objectifs du programme

17. Le programme a pour objectif d'accroître les revenus et le niveau de vie des petits agriculteurs là où les autres possibilités d'activités rémunératrices sont rares, en assurant la mise en valeur et la gestion des ressources en terres et en eau, de manière à préserver et à augmenter leur productivité. Le processus de paix rendant aux Palestiniens la maîtrise des ressources naturelles, ils souhaitent ardemment mettre la terre en valeur à des fins agricoles et améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau. L'Autorité palestinienne tient à accélérer la mise en valeur des terres pour contribuer au processus de paix mais la démarche est si lente dans toute la Cisjordanie qu'il faudra des dizaines d'années pour la mener à bien. Le chômage reste très élevé en milieu rural et des ressources naturelles qui pourraient être productives sont sous-exploitées.

³ Les chiffres concernant la superficie et la population seront vérifiés compte tenu des résultats du recensement de 1997, qui devraient être disponibles en avril 1998.



C. Composantes

18. Le programme se propose d'atteindre ses objectifs à travers quatre composantes: a) bonification et amélioration des terres; b) production agricole; c) fonds de crédit; et d) gestion du programme et appui institutionnel.

19. **La bonification et l'amélioration des terres** comprend plusieurs volets: a) construction de routes d'accès aux exploitations; b) remise en état et/ou construction de citernes pour recueillir l'eau de pluie; c) aménagement de petites sources naturelles pour assurer une irrigation supplémentaire et abreuver le bétail; d) pose de clôtures pour protéger les champs des animaux sauvages, notamment les cervidés; e) épierreage de terrains en friche pour les utiliser de façon productive; et f) remise en état ou construction de terrasses sur des champs actuellement cultivés.

20. **Amélioration de la productivité des cultures.** Tout en étant liées à la mise en valeur des terres, les activités de cette composante concerneront également des terres agricoles dont l'amélioration ne figure pas dans le programme. L'accent sera mis sur les oliveraies mais toutes les cultures en bénéficieront. Les principales initiatives qui viendront appuyer l'accroissement de la productivité et de la production agricole sont les suivantes: a) accès à un crédit institutionnel à des conditions raisonnables pour acquérir des intrants agricoles saisonniers; b) accès au crédit pour des investissements agricoles à plus long terme, comme l'introduction de cultures pérennes; c) renforcement de l'interface entre les agriculteurs et les organismes de services techniques grâce à des groupements bien organisés d'agriculteurs; enfin, d) programme pilote visant à améliorer la qualité de l'huile d'olive.

21. Dans le cadre de cette composante, on appuiera un programme pilote d'amélioration de la qualité de l'huile d'olive qui concernera une vingtaine de villages, afin d'aider à la production, au traitement et à l'exportation d'une huile de qualité. Une ONG locale qui appuie une activité du même type depuis 1991/92 en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza a obtenu des résultats prometteurs. La zone pilote comprendra des villages possédant d'assez grandes oliveraies importantes sur le plan économique, où les possibilités de diversification des cultures sont limitées et où la pleine participation des bénéficiaires peut être garantie. L'appui apporté par le programme au niveau des exploitations comportera formation, soutien technique, assistance à la création d'une solide organisation de producteurs et développement de la ligne de crédit du programme pour couvrir les achats de matériel de récolte et de stockage. Le programme prendra en charge une partie des dépenses afférentes aux services d'une ou de plusieurs ONG qui, agissant au nom du Ministère de l'agriculture, supervisera et gèrera le programme pilote (le FIDA s'efforcera de trouver des donateurs bilatéraux désireux de financer cette activité au titre d'un don).

22. Il sera créé un **fonds de crédit** auprès d'une ou de plusieurs banque(s) commerciale(s) choisie(s) sur la base d'un appel à la concurrence, conformément aux critères établis. Le programme apportera des fonds qui permettront de financer toute une gamme d'activités rémunératrices dans les villages participants et contribuera à un fonds de garantie du crédit, avec partage des coûts entre la/les banque(s) participante(s) et les emprunteurs. Ces fonds devraient en principe être essentiellement utilisés pour l'introduction de cultures pérennes, notamment l'olivier, sur des terres nouvellement mises en valeur et pour des cultures pérennes sur d'autres terrains villageois, pour des intrants et services destinés aux cultures saisonnières et ainsi que pour d'autres activités rémunératrices à assise villageoise, surtout en faveur des femmes.

23. **La gestion du programme et l'appui institutionnel** seront assurés par une unité de gestion du programme (UGP) qui sera créée au Ministère de l'agriculture pour les cinq années d'exécution. On fournira également un appui pour la création d'une unité financière du programme (UFP) au Ministère des finances.



___ L'appui à l'UGP comportera les éléments suivants:

- a) matériel et mobilier de bureau, notamment deux unités informatiques complètes;
- b) trois véhicules que le personnel de l'UGP utilisera pour les fonctions officielles liées au programme;
- c) assistance technique: conseiller pour la gestion du programme (24 mois); spécialiste du suivi et de l'évaluation (cinq mois); appui au Département des sols et des eaux du Ministère de l'agriculture (trois mois); spécialiste de la collecte de l'eau (trois mois);
- d) financement des activités du bureau de l'UGP ainsi que du fonctionnement et de l'entretien des véhicules;
- e) formation du personnel du Ministère de l'agriculture.

___ L'appui à l'UFP comportera les éléments suivants:

- a) matériel de bureau: deux unités informatiques avec matériel périphérique;
- b) financement du fonctionnement du bureau;
- c) assistance technique: spécialiste de la comptabilité et de l'établissement des rapports pour le programme (trois mois).

D. Coûts et financement du programme⁴

24. Le coût estimatif du programme s'élève à l'équivalent de 24,9 millions de USD, y compris les aléas pour imprévus d'exécution (15% des travaux de génie civil) et les aléas pour imprévus financiers (8% des coûts totaux de base). Un droit d'importation de 20% a été appliqué aux véhicules et au matériel importé et une taxe à la valeur ajoutée de 17% est incluse pour les services sous-traités et les biens locaux. Un résumé des coûts du programme est donné au tableau 1.

25. Le bénéficiaire du financement du programme sera l'OLP/Autorité palestinienne, par l'intermédiaire du FFGC, le FIDA prêtant environ 7,81 millions de USD à des conditions particulièrement favorables. Un prêt supplémentaire de 7,86 millions de USD sera accordé par le Fonds arabe de développement économique et social (FADES); par ailleurs, on cherche actuellement à obtenir un don d'un montant d'environ 680 000 USD pour couvrir les dépenses d'assistance technique et de formation. Le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international (Fonds de l'OPEP) s'est déclaré disposé à accorder un financement à cet effet, et des pourparlers sont en cours avec d'autres donateurs bilatéraux et multilatéraux. La contribution de l'Autorité palestinienne, d'un montant équivalant à environ 2,98 millions de USD, couvrira les dépenses additionnelles de salaires et d'indemnités pour le personnel de l'Autorité palestinienne ainsi que tous les droits, taxes, patentes et prélèvements obligatoires. La contribution en nature apportée par les bénéficiaires, sous forme de main-d'oeuvre, sera équivalente à environ 5,4 millions de USD. Une ou plusieurs banque(s) commerciale(s), qui sera choisie avant l'entrée en vigueur du prêt, versera/ont une somme équivalente à 160 000 USD pour aider à mettre en place le fonds de garantie. Le plan de financement du programme est donné au tableau 2.

⁴ Pour plus de précisions, voir l'appendice V.

**TABLEAU 1 - RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROGRAMME^a**
(en milliers de USD)

Composantes	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
Bonification et amélioration des terres	11 885	215	12 100	2	57
Production agricole	266	77	340	23	2
Fonds de crédit	696	3 545	4 241	84	20
Gestion du programme et appui institutionnel	3 345	1 358	4 702	28	22
Total des coûts de base	16 192	5 195	21 383	24	100
Provision pour aléas d'exécution	1 757	2	1 760	-	8
Provision pour aléas financiers	1 693	58	1 751	3	8
Total des coûts du programme	19 642	5 255	24 894	21	116

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

26. L'UFP sera chargée, pour le compte du Ministère des finances, de la passation des marchés, qui sera effectuée conformément aux directives du FIDA en matière de passation des marchés. Pour les véhicules et pour toute commande importante, par exemple des ordinateurs, les achats feront l'objet de transactions appropriées ayant l'agrément du FIDA.

TABLEAU 2 - PLAN DE FINANCEMENT*
(en millions de USD)

Composantes	FADES		FIDA/FFGC		Don Cofinancier		Banque commerciale		Bénéficiaires		OLP/Autorité palestinienne		Total		Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
Bonification et amélioration des terres	7,86	51,4	0,37	2,4	-	-	-	-	5,39	35,2	1,67	10,9	15,29	61,4	1,67
Production agricole	-	-	0,34	86,7	-	-	-	-	-	3,4	0,04	9,9	0,39	1,6	0,04
Fonds de crédit	-	-	3,94	95,3	0,01	0,7	0,16	4,0	-	-	0,00	-	4,14	16,6	0,00
Gestion du programme et appui institutionnel	-	-	3,15	62,1	0,65	12,8	-	-	-	-	1,27	25,1	5,07	20,4	0,63
TOTAL DES DÉCAISSEMENTS	7,86	31,6	7,81	31,4	0,68	2,7	0,16	0,7	5,39	21,7	2,98	12,0	24,89	100,0	2,34

* Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.





27. L'attribution des responsabilités concernant le recrutement du personnel d'assistance technique et les contrats y relatifs dépendra du bailleur de fonds qui finance le don. Le FIDA aidera l'Autorité palestinienne à recruter le personnel d'assistance technique afin de garantir le démarrage du programme dans les délais voulus, notamment l'ouverture des comptes du programme et la mise en place des systèmes d'établissement de rapports. Une assistance technique plus importante sera organisée dès que possible après l'entrée en vigueur du prêt.

28. L'UGP (Ministère de l'agriculture) sera autorisée à acquérir des biens et services disponibles localement, pour lesquels le montant de la commande ne dépasse pas 5 000 USD, conformément au plan de travail et budget annuel (PTBA) et avec le concours de l'UFP. L'UGP sera chargée de mettre au point les mandats relatifs aux services assurés par des ONG et les dossiers d'appels d'offres, mais la sélection définitive des ONG incombera au comité des contrats. Les paiements dus aux ONG seront réglés par l'UFP sur la base de certificats de bonne exécution établis par l'UGP, cette dernière étant également chargée d'administrer les dépenses d'exploitation et d'entretien des véhicules et du matériel qui lui auront été attribués. Des contrats de services après-vente pour tous les véhicules et le matériel (essentiellement des ordinateurs) seront passés au moment de l'achat.

29. Étant donné que les contrats concernant des travaux de génie civil ne dépasseront probablement pas 200 000 USD chacun, ils seront adjugés par appel d'offres local. Pour se procurer des véhicules auprès de fournisseurs locaux ou israéliens, les organismes internationaux actifs dans la bande de Gaza et en Cisjordanie ont généralement recours aux appels d'offres locaux ou à la consultation de fournisseurs à l'échelon national. Ces mêmes méthodes sont appliquées pour l'achat d'ordinateurs ou de matériel de ce type.

30. **Décaissements.** Le prêt sera décaissé sur cinq ans, selon un arrangement entre le FIDA et le FADES, principal cofinanceur de ce programme, prévoyant des déboursements parallèles. Les décaissements devraient s'accélérer à partir de la deuxième année, ce qui permettra de faire progresser plus rapidement l'exécution. Il est prévu qu'un certain nombre d'activités de démarrage soient achevées avant le début du programme, moyennant un don de 90 000 USD au titre du mécanisme d'intervention spécial. Pour faciliter l'exécution harmonieuse du programme et assurer la disponibilité des fonds nécessaires en temps utile, l'Autorité palestinienne ouvrira un compte spécial libellé en dollars des États-Unis sur lequel le FIDA déposera un montant initial de 500 000 USD à l'entrée en vigueur du prêt. Ce compte servira à financer la part des dépenses autorisées incombant au FIDA. La date de clôture du prêt est fixée au 30 juin 2004.

31. **Comptabilité et vérification des comptes.** L'UFP (Ministère des finances) sera chargée de tenir les comptes récapitulatifs du programme et d'établir des rapports financiers conformément aux prescriptions du FIDA; une vérification interne des comptes sera effectuée par le comité de vérification des comptes de l'Autorité palestinienne. Des vérifications externes seront effectuées par un cabinet de vérificateurs internationaux ayant l'agrément du FIDA, dont plusieurs possèdent des bureaux dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie. Le rapport de vérification externe sera présenté au FIDA au plus tard six mois après la fin de l'année budgétaire de l'emprunteur.

F. Organisation et gestion⁵

32. Le présent programme est l'intervention la plus importante dans laquelle le Ministère de l'agriculture (Autorité palestinienne), créé depuis peu, jouera un rôle décisif, et le premier programme agricole qui sera exécuté dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie grâce à un prêt. L'importante composante de crédit sera le programme de crédit rural le plus ambitieux jamais entrepris dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie, et il n'existe pas de précédent en matière de structure administrative

⁵ Pour plus de précisions, voir l'appendice VI.



permettant de mettre en oeuvre un vaste programme financé par un prêt. Le Ministère des finances et le Ministère de l'agriculture joueront des rôles essentiels dans l'exécution du programme, ainsi que les ONG et les banque(s) commerciale(s).

33. Le Ministère des finances, par l'intermédiaire de l'UFP, aura pour principales responsabilités d'assurer un apport régulier de fonds conformément au PTBA, de remplir les fonctions de comptabilité et de contrôle financier, et de veiller à ce que les rapports de vérification interne/externe des comptes soient préparés en temps voulu. Le Ministère de l'agriculture sera entièrement responsable de l'exécution du programme, par l'intermédiaire de l'UGP, qui sera spécifiquement chargée de préparer et d'exécuter le PTBA, ainsi que d'assurer la coordination avec les organisations d'agriculteurs, les ONG, les banques commerciales et l'UFP (Ministère des finances).

34. Afin d'assurer la coordination du programme sur le plan technique et gestionnaire, et de maintien des contacts réguliers avec les bénéficiaires, quatre comités seront créés: le comité directeur du programme qui s'occupera des grandes orientations et résoudra les litiges; le comité de sélection des villages qui veillera à ce que les villages participants soient choisis selon les critères établis; le comité d'examen des contrats, chargé de la sélection des ONG; le comité d'examen technique qui s'occupera des aspects techniques de l'amélioration des terres et de la production agricole. Pour s'assurer de la participation des bénéficiaires à l'exécution, on organisera divers ateliers, portant en particulier sur la planification et l'orientation des bénéficiaires et sur l'analyse des résultats obtenus par le programme. Tout sera mis en oeuvre pour que les femmes soient suffisamment représentées dans tous les comités et ateliers. L'organisation et la gestion du programme, notamment le système d'octroi de crédit, sont exposées en détail à l'appendice VI.

35. La/les banque(s) commerciale(s) sélectionnée(s) sera/ont chargée(s) de la rétrocession et du recouvrement des fonds du programme. Elle devrait partager les risques de crédit couverts par le fonds de garantie créé dans le cadre du programme du crédit. Cette/ces banque(s) sera/ont sélectionnée(s) avant l'entrée en vigueur du prêt, sur la base de son/leur expérience, de sa/leur solvabilité, de son/leur réseau de succursales et de la part de risque qu'elle est prête à assumer pour le programme de crédit.

36. Outre l'évaluation technique et la supervision au niveau des sites des zones choisies pour la mise en valeur des terres, les ONG engagées devront assurer des services complets portant sur la sélection, l'organisation, la sensibilisation et la formation des bénéficiaires. Pour ce faire, on aura recours à: a) un spécialiste de la planification participative qui aidera à sélectionner et organiser les bénéficiaires; b) des superviseurs techniques au niveau des sites qui aideront les agriculteurs pour les activités courantes d'amélioration des terres dans les zones choisies. Ces superviseurs techniques seront encadrés par des ingénieurs confirmés envoyés par l'une des ONG, qui sera représentée dans les divers comités du programme. Une autre ONG appuiera l'exécution de l'activité pilote, qui vise à améliorer la qualité de la production et du traitement des olives afin de promouvoir les exportations d'huile d'olive de qualité supérieure.

37. **Suivi et évaluation.** Les résultats du programme seront suivis régulièrement par le biais d'un système participatif de suivi, dont la gestion fera l'objet d'ateliers et d'enquêtes périodiques portant sur l'analyse des résultats du programme. De plus, un système de gestion informatisée (ProMIS) sera adopté pour permettre la collecte et le traitement des données qui faciliteront le suivi technique et financier du programme. Un spécialiste de suivi et évaluation sera engagé pour exploiter le système ProMIS et pour aider à le tester. Il entérinera la liste provisoire des indicateurs clés de suivi et évaluation et aidera l'UGP (Ministère de l'agriculture) à concevoir et à mener les enquêtes, qui seront effectuées sur cinq ans et couvriront les villages intégrés au programme chaque année.



G. Justification économique⁶

38. La principale justification du programme est qu'il permettra d'accroître les revenus et de développer les possibilités d'emploi de quelque 3 600 familles rurales de la zone visée. Les procédures spéciales utilisées pour la sélection des sites et des participants, qui font partie intégrante de la conception du programme, garantiront que les bénéficiaires appartiennent essentiellement au tiers le plus pauvre de la population rurale.

39. Les femmes partageront pleinement les avantages dérivant du programme du fait de l'augmentation des revenus et de la plus grande sécurité économique de la famille. L'amélioration des routes d'accès aux exploitations et l'aménagement des sources bénéficieront également aux femmes, qui assurent une part importante des travaux agricoles. Elles joueront un rôle actif dans le processus décisionnel du fait de leur participation aux comités du programme chargés de concevoir et de surveiller l'exécution à l'échelon du village.

40. Le taux de rentabilité économique interne du programme est d'environ 19%. D'après le calcul des valeurs critiques, pour que ce taux tombe à 10%, il faudrait que les coûts augmentent de 122% ou bien que les avantages chutent de 55%.

41. Le programme comportera d'importants avantages secondaires qui n'ont pas été quantifiés en vue de leur prise en compte dans l'étude du taux de rentabilité économique interne, notamment le renforcement des capacités de l'Autorité palestinienne, la mise en place d'un système financier rural en collaboration avec le secteur privé, la consolidation des capacités des agriculteurs à l'échelon du village et la valorisation du travail effectué par les ONG.

H. Risques

42. Aucun risque particulier n'est associé aux technologies envisagées pour la production agricole ainsi que pour la bonification et l'amélioration des terres. Les technologies de base ont été utilisées avec succès au cours des dix dernières années pour un grand nombre de programmes restreints exécutés dans la zone visée.

43. Le risque principal est celui d'un retard dans l'exécution dû au fait que les organismes d'exécution manquent d'expérience dans la mise en oeuvre de projets importants, en particulier de projets financés par des prêts. Les problèmes qui pourraient gêner l'exécution sont les suivants:

- a) **Goulets d'étranglement au niveau du programme.** Le nombre de projets relativement petits que le Ministère de l'agriculture est censé coordonner, voire exécuter, ne cesse d'augmenter. Ces projets sont appuyés par un certain nombre de donateurs, qui ont chacun leurs propres règles (habituellement statutaires) en matière de comptabilité et d'établissement des rapports et il semblerait que le Ministère de l'agriculture soit surchargé de travail. La gestion du programme nécessitera d'employer à plein temps trois ou quatre fonctionnaires du ministère, dont un haut fonctionnaire qui sera désigné comme directeur de programme. S'il n'était pas possible de pourvoir dès le début l'UGP d'un personnel compétent et travaillant à plein temps, de sérieux retards pourraient s'ensuivre dans l'exécution.
- b) **Apports de fonds.** L'UFP (Ministère des finances) doit être créée et pourvue de personnel compétent dès le début afin de garantir un flux rapide et régulier des fonds du programme des institutions de prêt vers les organismes d'exécution. Il est tout aussi important de recruter le personnel d'assistance technique pour la comptabilité et le système d'établissement des rapports dès le début, compte tenu du manque

⁶ Pour plus de précisions, voir l'appendice VI.



d'expérience du Ministère des finances en matière d'administration des fonds provenant d'un prêt extérieur en faveur du développement.

44. Un autre risque est lié à une exécution trop rigide du programme, c'est pourquoi il est nécessaire d'adopter une approche souple. La sélection des villages et des bénéficiaires sera annuelle. La superficie spécifiée aux fins de la mise en valeur/bonification des terres dans chaque village est une moyenne indicative utilisée pour obtenir une estimation générale des coûts de la composante. Les responsables devront faire preuve de discernement quand ils choisiront, en consultation avec les bénéficiaires, les zones à mettre en valeur dans chaque village. Les coûts du programme relatifs à la composante doivent être suivis de près pour que les dépenses ne soient pas excessives pendant les premières années, ce qui réduirait le financement disponible pour les villages intégrés au programme les années suivantes.

45. Enfin, de mauvais résultats en matière de recouvrement risqueraient d'hypothéquer la viabilité du fonds de crédit pendant les dernières années du programme. Pour faire face à ce risque, on aura recours aux moyens suivants:

- a) orientation des emprunteurs potentiels et formation de base en matière de gestion financière et d'avantages/obligations liés au crédit;
- b) pression exercée sur les emprunteurs par leurs pairs;
- c) formation des responsables locaux du crédit;
- d) mise en place d'un système de gestion informatisée pour les opérations relatives au fonds de crédit, pour donner l'alerte à temps en cas de problèmes liés au service de la dette;
- e) étroite coordination du programme de crédit au niveau des initiatives techniques et de développement dans chaque village;
- f) évaluation technique/financière des utilisations finales envisagées;
- g) partage des risques avec la banque participante, ce qui garantira son active participation au recouvrement du prêt.

I. Impact sur l'environnement

46. Le programme a été conçu pour mieux utiliser la base de ressources naturelles limitée de la Bande de Gaza et de la Cisjordanie, l'accent ayant été mis sur les ressources en sols et en eau. Les activités suivantes seront donc entreprises:

- a) construction et remise en état de terrasses, amélioration des normes pour les routes d'accès aux exploitations et construction de citernes pour la collecte de l'eau afin de réduire le ruissellement de l'eau de pluie et l'érosion des sols;
- b) protection du sol superficiel moyennant la replantation des coteaux dénudés ou ayant subi un surpâturage;
- c) utilisation plus efficace de l'eau dans les réseaux d'irrigation exploitant des sources;
- d) sensibilisation du personnel technique et des bénéficiaires aux problèmes d'environnement et renforcement de leur aptitude à y faire face.

47. D'autres programmes et projets bénéficiant d'un financement extérieur lutte contre le mauvais usage des produits chimiques agricoles, en particulier les herbicides et les pesticides dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie. La direction des sols et de l'eau du Ministère de l'agriculture, qui sera renforcée au titre du programme, sera chargée de surveiller les concentrations de résidus et la contamination des sols ou de l'eau. Le laboratoire de la direction sera amélioré à cet effet. Les spécialistes de la planification participative et les conseillers techniques seront chargés de former les



bénéficiaires en matière d'utilisation de produits chimiques à usage agricole. Aucune augmentation importante des engrais chimiques n'est prévue, mais on encouragera l'exploitation d'engrais organiques.

48. Une mauvaise conception des routes d'accès aux exploitations peut avoir un effet préjudiciable sur l'environnement. On veillera à ce que le ruissellement des eaux de pluie venant des routes ne provoque pas d'érosion et à ce qu'un nombre suffisant de caniveaux soient construits. L'avantage d'une bonne conception des routes est de permettre de recueillir l'eau pour la canaliser vers des étangs ou des citernes.

49. Il faudra surveiller étroitement l'utilisation de matériel lourd de terrassement pour la bonification des terres et la construction des routes, afin de s'assurer que les entrepreneurs n'endommagent pas les terres, les cultures ou les infrastructures existantes. En cas de dégât évitable, le paiement de leurs services sera subordonné à la réparation.

J. Aspects novateurs

50. Le fait que le FIDA se soit associé à la communauté internationale pour contribuer au développement du secteur agricole de la Bande de Gaza et de la Cisjordanie, par le biais d'un prêt direct à l'Autorité palestinienne, est une innovation en soi. Le programme s'articule sur les innovations suivantes:

- a) une approche souple qui fixe les principales limites en matière de superficie, d'activités et de modalités d'exécution. Les détails précis seront déterminés en collaboration avec les bénéficiaires, par l'intermédiaire de leurs organisations;
- b) Le recours très fréquent à des contrats, faisant intervenir les bénéficiaires, l'Autorité palestinienne, des ONG et le secteur privé;
- c) la mise en place de diverses instances participatives au niveau de la planification, pendant l'exécution et aux fins de l'évaluation;
- d) le rôle déterminant joué dans le programme par le secteur privé qui partage également ses risques, en particulier pour le financement rural.

TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

51. Un accord de prêt entre l'Organisation de libération de la Palestine et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'Emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.

52. L'Organisation de libération de la Palestine est habilitée, en vertu de l'Accord intérimaire israélo-palestinien du 28 septembre 1995, à "conduire des négociations et signer des accords" avec des organisations internationales et elle est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

53. Il m'est acquis que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et à la résolution 107/XXI du Conseil des gouverneurs.



QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

54. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé et les transferts en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds transférera au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie une somme en diverses monnaies équivalant à cinq millions huit cent mille droits de tirage spéciaux (5 800 000 DTS) et une somme équivalant à quatre-vingt-dix mille dollars des États-Unis (90 000 USD) qui seront administrées par le Fonds conformément à la Résolution 107/XXI du Conseil des gouverneurs.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds fera à l'Organisation de libération de la Palestine un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à cinq millions huit cent mille droits de tirage spéciaux (5 800 000 DTS) provenant du Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie et venant à échéance le 15 avril 2038 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Fawzi H. Al-Sultan



**RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES
DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ**

(Négociations de prêt conclues le 13 mars 1998)

1. Aux fins de l'accord de prêt, les Conditions générales applicables aux accords de prêt et aux accords de garantie du FIDA seront modifiées comme suit:

- i) l'article V sera intégralement supprimé;
- ii) toutes les références à "l'institution coopérante" figurant dans les Conditions générales seront considérées comme des références au "FIDA";
- iii) la section 9.03 (Annulation par le Fonds) sera modifiée par l'adjonction d'une nouvelle clause énoncée comme suit:

"Dans le cas où ... c) le Fonds décide à un moment quelconque, en ce qui concerne un contrat devant être financé par le produit du prêt ou du don, que des manoeuvres frauduleuses ou de corruption ont eu lieu pendant la passation ou l'exécution dudit contrat, sans que l'OLP ait pris en temps voulu des mesures appropriées jugées satisfaisantes pour le FIDA afin de redresser la situation, et établit le montant de dépenses au titre dudit contrat qui aurait en l'absence de ces manoeuvres pu bénéficier d'un financement sur le produit du prêt ou du don, ou".

2. L'OLP mettra le produit du prêt à la disposition de l'Autorité palestinienne dans le cadre d'un accord subsidiaire que doivent conclure l'OLP et l'Autorité palestinienne (ci-après dénommé "Accord subsidiaire avec l'AP"), dans des conditions agréées par le FIDA.

3. L'OLP fera en sorte que l'Autorité palestinienne mette à disposition de la (des) banque(s) commerciale(s) participante(s) (BCP) un montant prélevé sur le prêt équivalent au montant alloué au crédit supplémentaire, dans le cadre d'un accord de prêt subsidiaire acceptable pour le FIDA (dénommé ci-après "Accord de prêt subsidiaire des BCP") afin de mettre en oeuvre la composante crédit du programme. Conformément à l'accord ou aux accords de prêt subsidiaires des BCP, les BCP devront notamment:

- i) rembourser le montant du (des) prêt(s) subsidiaire(s) des BCP rétrocedés auxdites banques en dix (10) tranches semi-annuelles égales ou à peu près égales au maximum après un différé d'amortissement de trois (3) ans au minimum et cinq (5) ans au maximum;
- ii) verser périodiquement un intérêt d'un taux non supérieur à quatre pour cent (4%) par an, sur le principal du (des) prêt(s) subsidiaire(s) des BCP prélevés et en cours.

4. L'OLP fera en sorte que l'Autorité palestinienne ouvre et tienne dans une banque jugée satisfaisante par le FIDA un compte de programme en dollars des États-Unis sur lequel l'OLP déposera



un montant initial de 125 000 USD et qu'elle réapprovisionnera ensuite chaque année à l'avance en déposant les fonds de contrepartie locaux nécessaires que l'OLP doit fournir conformément aux prévisions du Programme de travail et budget annuel. L'Autorité palestinienne sera pleinement habilitée à utiliser le compte de programme.

5. L'OLP prendra elle-même ou veillera à ce que l'Autorité palestinienne prenne des mesures judicieuses pour faire en sorte que l'exécution du programme tienne compte des considérations écologiques et soit conforme à la législation environnementale applicable dans la zone visée par le programme et aux traités internationaux concernant l'environnement qui sont applicables avec, le cas échéant, adoption de pratiques appropriées de lutte contre les ennemis des cultures. À cette fin, l'OLP veillera ou fera en sorte que l'Autorité palestinienne veille à ce que les pesticides achetés dans le cadre du projet ne comportent pas de produits interdits par le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), tel qu'amendé périodiquement ou inscrits aux tableaux 1 (extrêmement dangereux) et 2 (très dangereux) de la Classification des pesticides par risque recommandée et les Directives pour la Classification de l'OMS 1996-1997, telles qu'amendées périodiquement.

6. Pendant l'exécution du programme, l'OLP et le FIDA réexamineront périodiquement les taux d'intérêt applicables aux crédits consentis à l'aide des fonds du prêt. L'OLP prendra, si nécessaire, des mesures appropriées, compatibles avec les politiques de l'emprunteur, pour harmoniser les taux d'intérêt sur les crédits avec la politique du FIDA en matière de taux de rétrocession. En mettant en oeuvre ces dispositions, l'OLP veillera à ce que la (les) BCP limitent au minimum ses (leurs) coûts d'exécution de la composante crédit du programme dans la mesure où ceux-ci affectent sa (leur) marge d'écart des taux d'intérêt.

7. Aucun prélèvement ne sera effectué sur le compte de prêt à des fins de paiements à des personnes ou organismes ou d'importation de biens, si ces paiements ou importations sont, à la connaissance du FIDA, interdits par une décision prise par le Conseil de sécurité des Nations Unies en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

8. L'OLP fera en sorte que le Ministère des finances crée une Unité financière du programme (UFP) qui sera chargée, au sein dudit ministère, de tenir les comptes du programme et d'assurer la gestion générale et le mouvement des fonds du programme, de façon à assurer une mise en oeuvre efficace et ponctuelle. Les agents de base de cette unité seront libérés de leurs tâches actuelles pour s'occuper à plein temps des questions liées au programme.

9. L'OLP fera en sorte que le Ministère de l'agriculture crée, en son sein, une Unité de gestion du programme (UGP), dotée du nombre minimum de fonctionnaires à plein temps nécessaire pour assurer un bon fonctionnement. L'UGP sera dirigée par un directeur de programme. Elle disposera des pouvoirs officiels requis pour exécuter les tâches qui lui seront confiées. Elle bénéficiera de l'appui technique des spécialistes disponibles au ministère.

10. L'OLP fera en sorte que l'Autorité palestinienne constitue le CDP sous l'autorité de son président et le dote des pouvoirs juridiques nécessaires pour remplir ses responsabilités. Le CDP assurera la surveillance et le suivi à haut niveau du programme de façon à: i) assurer la compatibilité avec les politiques et priorités que l'Autorité palestinienne peut appliquer périodiquement; ii) examiner les incidences budgétaires du programme; iii) assurer une bonne coordination entre les organismes et institutions participant à l'exécution du programme; iv) fournir des avis et une aide pour résoudre les problèmes exigeant une intervention interministérielle ou de haut niveau.



11. L'OLP fera en sorte que l'Autorité palestinienne crée un Comité interinstitutions de sélection des villages (CSV) qui sera chargé de sélectionner officiellement les villages participant au programme. Le comité se réunira une fois par an pour étudier la liste brève de villages candidats établie par l'UGP au nom du Ministère de l'agriculture.

12. L'OLP fera en sorte que l'Autorité palestinienne crée un Comité d'examen des contrats (CEC) chargé essentiellement de recommander au Ministère de l'agriculture les ONG appelées à participer au programme. Le CEC devra être composé de façon satisfaisante pour le FIDA.

13. L'OLP fera en sorte que l'Autorité palestinienne crée un Comité d'examen technique (CET) dont la composition sera jugée satisfaisante par le FIDA et qui sera chargé d'examiner une fois par an la mise en oeuvre technique du programme au cours des 12 mois précédents, en s'attachant particulièrement aux aspects techniques de la composante restauration et amélioration des terres du programme. Le comité fera rapport au Ministère de l'agriculture par l'intermédiaire de l'UGP.

14. L'OLP fera en sorte que l'Autorité palestinienne engage sous contrat une ou plusieurs ONG jugées acceptables par le FIDA qui seront chargées de fournir des services en collaboration avec le Ministère de l'agriculture pour: i) la sélection, l'organisation, la motivation et la formation des bénéficiaires; ii) l'évaluation préalable technique et l'expérience directe des blocs sélectionnés pour la mise en valeur des terres.

15. L'OLP fera en sorte que l'Autorité palestinienne soumette au FIDA, pour examen et commentaires, le projet de Programme de travail et budget annuel fondé sur les programmes de travail et budget établis par chacun des organismes d'exécution du programme, au plus tard le 31 janvier de chaque exercice financier de l'OLP. L'emprunteur fera en sorte que l'Autorité palestinienne examine les commentaires du FIDA sur ledit programme de travail et budget avant la mise au point définitive.

16. L'Autorité palestinienne, le FIDA et le FADES entreprendront de concert un bilan à mi-parcours (BMP) du programme, au plus tard pendant la troisième année d'exécution. Ce bilan servira notamment à apprécier la réalisation des objectifs du programme et les obstacles rencontrés et à procéder aux réorientations qui pourraient être nécessaires pour atteindre ces objectifs et éliminer ces obstacles. Le FIDA communiquera rapidement les conclusions du BMP à l'OLP pour que celle-ci les examine conjointement avec le FIDA lui-même et le FADES. L'OLP veillera à ce que les recommandations formulées par le FIDA à la suite de ce bilan soient mises en application dans des délais raisonnables, à la satisfaction du Fonds.

17. L'OLP fera en sorte que l'UGP présente des rapports d'activités sous une forme acceptable pour le FIDA au plus tard 30 jours après la fin de chaque trimestre et 45 jours après la fin de chaque exercice financier. L'OLP fera en sorte que l'UGP présente un rapport d'achèvement du programme sous une forme acceptable pour le FIDA au plus tard six mois après la date de clôture.

18. L'OLP fera en sorte que la ou les BCP appliquent les conditions et modalités suivantes à la composante crédit du programme.

- a) Critères de sélection des bénéficiaires:
 - i) tous les ménages sélectionnés grâce au processus de sélection des bénéficiaires pour les activités de développement agricole et de mise en valeur des terres;
 - ii) autres ménages et individus, notamment femmes, s'intéressant au lancement de petites entreprises lucratives financées par le crédit;



- iii) autres ménages agricoles peu aisés ayant besoin de crédit pour financer les facteurs de production agricole saisonnière.
- b) Contribution participative:
 - i) mise en valeur des terres et des eaux: contribution gratuite proportionnelle en main-d'oeuvre des ménages pour couvrir tous les besoins de travail manuel; les ménages moins pauvres ayant des terres dans les blocs à développer fourniront (outre la main-d'oeuvre) une contribution en espèces variant de 20% à 50% des coûts en espèces de la mise en valeur;
 - ii) prêts d'établissement de cultures pérennes (investissement): couverture de tous les besoins de main-d'oeuvre et de 10 à 25% des coûts en espèces, selon la situation économique du ménage;
 - iii) prêts à la production à court terme en faveur de cultures saisonnières: au minimum 10% des coûts en espèces;
 - iv) prêts aux entreprises ne concernant pas les cultures: toute la main-d'oeuvre plus au minimum 10% des coûts en espèces.
- c) Montant des prêts:
 - i) établissement de cultures pérennes: au maximum 200 USD par dunum et au maximum 20 dunum par ménage;
 - ii) prêts à la production à court terme en faveur de cultures saisonnières: au maximum 75 USD par dunum et au maximum 20 dunum par ménage;
 - iii) prêts aux entreprises ne concernant pas les cultures: maximum indicatif de 2 000 USD par entreprise.
- d) Le montant des prêts sera fixé avec une grande marge de souplesse compte tenu des différences de situation entre les villages et entre les bénéficiaires. Les critères relatifs aux montants seront réexaminés annuellement.
- e) Il est à prévoir que le taux d'intérêt applicable aux emprunteurs sera de l'ordre de 6,5-7,0%, mais ce taux sera déterminé en dernière analyse en fonction du taux auquel le Ministère de l'agriculture fournira des fonds à la (aux) BCP dans le cadre d'accords de prêt subsidiaires avec ces banques.
- f) Des intérêts moratoires de 12% seront perçus sur les arriérés de paiements, le taux exact étant fixé au cas par cas;
- g) Conditions de remboursement:
 - i) prêts à court terme: versement unique, principal plus intérêt, dans un délai de 12 mois;



- ii) prêts à moyen terme: une certaine marge de souplesse mais en général différé d'amortissement d'un an sur les paiements d'intérêt et de principal avec capitalisation des intérêts pendant un an; remboursement au cours des trois années suivantes pour une durée totale de prêt de quatre ans. Il sera possible de fixer des délais plus courts mais pas plus longs;
- iii) prêts à long terme: différé d'amortissement de deux ans puis remboursement en cinq ans. Il sera possible de fixer des délais plus courts selon la situation.

19. L'OLP fera en sorte que la (les) BCP créent un fonds destiné à couvrir les risques d'insolvabilité au moyen de contributions provenant des produits du prêt affectés à cette fin et de la ou des banques intéressée(s). Ce fonds couvrira 100% des prêts en cours dès qu'ils arrivent à échéance. Les montants détenus dans ce fonds seront ajustés périodiquement en fonction du déroulement des remboursements.

20. Aucun prélèvement ne sera effectué sur le compte de prêt en liaison avec des paiements destinés à couvrir des dépenses jusqu'à ce que:

- a) l'OLP ait fait en sorte que l'Autorité palestinienne mette en place un premier système de comptabilité pour le transfert de fonds de l'UFP/MDF à l'UGP et à la (aux) BCP;
- b) l'OLP ait fait en sorte que l'Autorité palestinienne crée le fonds fiscal remboursable de ladite Autorité, selon des modalités acceptables pour le FIDA;
- c) l'OLP ait fait en sorte que l'Autorité palestinienne sélectionne la BCP, acceptable pour le FIDA, et ait mis en oeuvre le (les) accord(s) de prêt subsidiaire(s) avec la ou lesdites banques, selon des modalités acceptables pour le FIDA.

21. La condition suivante est spécifiée comme condition additionnelle à l'entrée en vigueur de l'accord de prêt:

L'OLP aura fait en sorte que l'Autorité palestinienne constitue l'UFP et l'UGP et désigne le directeur de programme au sein de l'UGP et le directeur financier de programme au sein de l'UFP, ces agents possédant des qualifications et des compétences jugées acceptables par le FIDA et jouissant tous deux d'un statut administratif approprié.



COUNTRY DATA - WEST BANK AND GAZA

Land area (km² thousand) 1994 1/	n.a.	GNP per capita (USD) 1995 2/	n.a.
Population (million) 1996 4/	2.24	Average annual real rate of growth of GNP per capita, 1985-95 2/	n.a.
Population density (population per km²) 1995 1/	n.a.	Average annual rate of inflation, 1985-95 2/	n.a.
Local currency	n.a.	Exchange rate: USD 1 =	3.52 NIS
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual rate of growth) 1980-95 1/	3.9	GDP (USD million) 1996 4/	n.a.
Crude birth rate (per thousand people) 1996 4/	45	Average annual rate of growth of GDP 1/	
Crude death rate (per thousand people) 1996 4/	6.7	1980-90	n.a.
Infant mortality rate (per thousand live births) 1996 4/	37	1990-95	n.a.
Life expectancy at birth (years) 1996 4/	70		
		Sectoral distribution of GDP, 1995 1/	
Number of rural poor (million) 1/	n.a.	% agriculture	n.a.
Poor as % of total rural population 1/	n.a.	% industry	n.a.
Total labour force (million) 1996 4/	0.5	% manufacturing	n.a.
Female labour force as % of total, 1997 4/	12.1	% services	n.a.
		Consumption, 1995 1/	
Education		Government consumption (as % of GDP)	n.a.
Primary school enrolment (% of age group total) 1993 1/	n.a.	Private consumption (as % of GDP)	n.a.
Adult literacy rate (% of total population) 1996 4/	83.9	Gross domestic savings (as % of GDP)	n.a.
		Balance of Payments (USD million)	
Nutrition		Merchandise exports, 1995 1/	n.a.
Daily calorie supply per capita, 1992 3/	n.a.	Merchandise imports, 1995 1/	n.a.
Index of daily calorie supply per capita (industrial countries=100) 1992 3/	n.a.	Balance of trade	n.a.
Prevalence of child malnutrition (% of children under 5) 1989-95 1/	n.a.	Current account balances (USD million)	
		before official transfers, 1995 1/	n.a.
Health		after official transfers, 1995 1/	n.a.
People per physician, 1993 1/	n.a.	Foreign direct investment, 1995 1/	n.a.
People per nurse, 1993 1/	n.a.	Net workers' remittances, 1995 1/	n.a.
Access to safe water (% of population) 1990-96 3/	n.a.	Income terms of trade (1987=100) 1995 1/	n.a.
Access to health service (% of population) 1990-95 3/	n.a.		
Access to sanitation (% of population) 1990-96 3/	n.a.	Government Finance	
		Overall budget surplus/deficit (as % of GDP) 1994 1/	n.a.
Agriculture and Food		Total expenditure (% of GDP) 1994 1/	n.a.
Cereal imports (thousands of metric tonnes) 1994 1/	n.a.	Total external debt (USD million) 1995 1/	n.a.
Food imports as percentage of total merchandise imports 1993 1/	n.a.	Total external debt (as % of GNP) 1995 1/	n.a.
Fertilizer consumption (hundred grams of plant nutrient per arable ha) 1994/95 1/	n.a.	Total debt service (% of exports of goods and services) 1995 1/	n.a.
Food production index (1989-91=100) 1995 1/	141		
Food aid in cereals (thousands of metric tonnes) 1994-95 1/	n.a.	Nominal lending rate of banks, 1995 1/	n.a.
		Nominal deposit rate of banks, 1995 1/	n.a.
Land Use			
Agricultural land as % of total land area, 1994 1/	n.a.		
Forest and woodland area (km ² thousand) 1990 1/	n.a.		
Forest and woodland area as % of total land area, 1990 1/	n.a.		
Irrigated land as % of arable land, 1994 1/	n.a.		

n.a.: not available.

Figures in italics indicate data that are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Report*, 1997

2/ World Bank, *Atlas*, 1997

3/ UNDP, *Human Development Report*, 1997

4/ World Bank, *Development Under Adversity? The Palestinian Economy in Transition Report*, 1997

**PREVIOUS IFAD GRANT**

Gaza Strip and Jericho Relief and Development Programme			
Total Project Cost (USD million)		12.50	
Amount of IFAD Grant (USD million)		3.00	Disbursed 86.03%
Date Approved	5-Dec-93		
Original Closing Date	31-Dec-97		
New Closing Date	31-Dec-99		
Co-financiers (USD million)	Belgium	3.00	Disbursed 36.42%
	Italy	0.80	Disbursed 58.13%
	Arab Fund	1.00	Pledged
	Japan	0.40	Recently approved

LOGICAL FRAMEWORK



Narrative Summary	Objectively Verifiable Indicators	Means of Verification	Risks and Assumptions
<p>GOAL Make full and efficient use of available natural agricultural resources.</p>	<p>The land area under productive cultivation is increased and natural resources are used more efficiently.</p>	<p>National statistics, site records and reports.</p>	<p>The peace process continues. Resources remain under Palestinian control.</p>
<p>OBJECTIVE Increase the incomes and assets of small farmers.</p>	<p>Incomes of the target group are increased.</p>	<p>National statistics and monitoring and evaluation reports</p>	<p>Project pipeline log remains open and participants interest maintained.</p>
<p>OUTPUTS Enhanced productivity through better developed and managed land and water resources.</p>	<p>Productivity levels are increased; additional land under cultivation.</p>	<p>Programme reports, MOA documents, Agricultural statistics.</p>	<p>Effective management and collaboration between government bodies, PMU and beneficiaries.</p>
<p>ACTIVITIES Land reclamation and rehabilitation: About 24 000 dunums of land developed / reclaimed and planted with field and / or tree crops.</p>	<p>Increased intensity of land-use in programme areas. Increased employment in agriculture. Increased production of fruit, olives and field crops.</p>	<p>Land use statistics and maps. Employment / unemployment statistics. Production statistics, programme reports.</p>	<p>Sufficient areas of suitable land are available. Sufficient rainfall for seedlings to develop for two years after planting. Individuals are willing and able to invest in land reclamation and / or rehabilitation. No interference with reclamation or rehabilitation work.</p>
<p>Field access road construction as an integral part of land development.</p>	<p>Four meter wide tracks opened along valleys / hillsides.</p>	<p>Aerial photos, land-use maps, observation, programme reports.</p>	<p>Suitable land is identified, beneficiaries agree on the location of the road and are willing to invest in its construction.</p>
<p>Water management: springs, wells and cisterns developed and / or rehabilitated for domestic and agricultural use</p>	<p>Rehabilitation of existing springs and wells, old cisterns rehabilitated and new cisterns constructed.</p>	<p>Water discharge rate records, water analysis results, programme reports of amount of water stored and used by beneficiaries.</p>	<p>No obstacles to continued spring and well rehabilitation. Potential family disputes over water sharing and use are resolved.</p>
<p>Olive management. Activities include replanting or interplanting of trees and other crops, supplementary irrigation, pruning, improved harvest practices, and prompt processing.</p>	<p>Increased average yields; reduced biennial yielding tendency; and increased production of good quality olive oil.</p>	<p>Price of olive oil, agricultural statistics, programme reports, baseline and follow-up surveys.</p>	<p>Modern olive production and processing facilities are available; oil press owners will cooperate; appropriate technology is explained to farmers and adopted; marketing channels remain open.</p>



Narrative Summary	Objectively Verifiable Indicators	Means of Verification	Risks and Assumptions
<p>Credit available to both men and women beneficiaries who would otherwise have no access to institutional credit.</p> <p>Project planning and facilitation services provided through project committees at the village level comprising men and women with access to land and willing and able to develop it.</p> <p>Technical support services in soil and water management improved.</p> <p>PMU formed as part of the policy and planning directorate of MOA. Responsibilities include day-to-day programme management, supervision of contract service providers, direct implementation, monitoring, programme reporting.</p> <p>Ministry of Finance: responsible for establishing a special account for disbursement of programme funds to implementing agencies.</p>	<p>Number, sex and socio-economic status of borrowers; type of enterprises financed and financial returns; net asset creation resulting from borrowing.</p> <p>Project committees formed and operational with a president, secretary and treasurer supported initially by a team of two PPS.</p> <p>MOA's soil and water directorate strengthened, equipment upgraded, four vehicles purchased, laboratory accredited by Food Analysis Performance Assessment Scheme (FAPAS), staff trained and specialised consultant engaged.</p> <p>PMU staffed with programme director, assistant director, financial manager, a secretary and driver. Offices rented, 2 vehicles, office equipment and computers purchased, and facilities operational.</p> <p>Implementation funds are disbursed; secondary loan agreement in place.</p>	<p>Loan documents, credit agreements, programme monitoring and evaluation reports.</p> <p>Minutes of meetings, participatory monitoring reports, programme monitoring and evaluation reports.</p> <p>Project reports, laboratory records, equipment operational, consultant's contract finalized, staff training course notes, FAPAS accreditation certificate.</p> <p>PMU staff contracts finalized, receipts of purchases and workplans.</p> <p>Financial accounts, programme reports, secondary loan agreement document.</p>	<p>A qualified commercial bank is identified; a mutually satisfactory secondary loan agreement is concluded between the bank and MOF; an adequate number of financially-feasible enterprises identified; credit terms and conditions for borrowers acceptable and fair.</p> <p>Appropriate staff identified and available for the PPS positions. Share-croppers and women are given permission by landowners to develop land and reap a long-term benefit from it. Project committee meetings are held regularly.</p> <p>Suitable consultant is identified and available, necessary laboratory equipment is obtainable, staff are receptive to training, documentation needed for accreditation is available.</p> <p>Roles of individuals and institutions are clearly defined, appropriate staff are identified and available, appropriate office equipment and vehicles obtainable.</p> <p>There are no delays in the release of funds; the secondary loan agreement is not delayed; with assistance of short-term TA, the MOF will be able to effectively discharge its responsibilities.</p>

SUMMARY COST AND FINANCING TABLES

West Bank and Gaza Strip
 Participatory Natural Resource Management Programme
Table 1: Components Programme Cost Summary

	(NIS)				(USD)				
	Foreign	Total	% Foreign Exchange	% Total Base Costs	Local	Foreign	Total	% Foreign Exchange	% Total Base Costs
Land improvement and reclamation	761 937	42 9:	2	57	11 884	214 630	12 099	2	57
Crop production	275 076	1 2	23	2	265 537	77 486	343 023	23	2
Credit funds	12 583	15 0:	84	20	696 405	3 544	4 241	84	20
Project management and implementation	4 819	16 6:	29	22	3 345	1 357	4 702	29	22
Total BASELINE COSTS	18 439	75 9:	24	100	16 192	5 194	21 386	24	100
Physical contingencies	8 257	6 2:	-	8	1 757	2 326	1 759	-	8
Price contingencies	2 844	19 4:	15	26	1 692	58 214	1 751	3	8
TOTAL PROJECT COSTS	21 291	101 6:	21	134	19 642	5 254	24 897	21	116

West Bank and Gaza Strip
Participatory Natural Resource Management Programme
Table 2: Expenditure Accounts by Component - Base Costs
(USD)

	Land Improvement and Reclamation	Crop Production	Credit Funds	Project Management and Implementation	Total	Physical Contingencies	
						%	Amount
I. Investment Costs							
Civil works	7 410 079	-	-	-	7 410 079	15.0	1 111 5
Vehicles and equipment	20 000.0	-	-	557 200.0	577 200.0	-	-
Technical assistance	-	-	-	588 000.0	588 000.0	-	-
NGO contracts	-	29 522.2	-	2 318 632	2 348 155	-	-
Community grants	-	-	-	42 478.0	42 478.0	-	-
Materials and supplies	388 952.0	309 374.6	2 022.8	189 012.3	889 361.6	1.9	16 683.8
Training	-	-	75 853.5	42 484.2	118 337.7	-	-
Beneficiary labour	4 071 655	-	-	-	4 071 655	15.0	610 748.3
Credit investment funds	-	-	3 544 600	-	3 544 600	-	-
Credit risk fund	-	-	618 528.5	-	618 528.5	-	-
Surveys and studies	-	-	-	68 875.0	68 875.0	-	-
Total investment costs	11 890 687	338 896.7	4 241 004	3 806 682	20 277 270	8.6	1 738 9
II. Recurrent Costs							
Salaries and allowances	-	-	-	468 587.0	468 587.0	-	-
Civil works O&M	206 827.3	-	-	-	206 827.3	10.0	20 682.7
Vehicle and equipment O&M	-	4 126.4	-	89 016.0	93 142.4	-	-
Office operations	2 069.3	-	-	338 488.8	340 558.1	-	-
Total recurrent costs	208 896.6	4 126.4	-	896 091.7	1 109 114	1.9	20 682.7
Total BASELINE COSTS	12 099 583	343 023.2	4 241 004	4 702 774	21 386 385	8.2	1 759 6
Physical contingencies	1 742 943	16 683.8	-	-	1 759 626	-	-
Price contingencies							
Inflation							
Local	3 757 965	66 037.8	14 913.5	837 113.2	4 676 029	-	-
Foreign	15 358.9	5 827.5	-	37 027.7	58 214.1	-	-
Subtotal inflation	3 773 324	71 865.3	14 913.5	874 140.9	4 734 243	-	-
Devaluation	-2 321 388	-39 041.2	-117 374.1	-505 251.7	-2 983 055	-	-
Subtotal price contingencies	1 451 935	32 824.1	-102 460.6	368 889.1	1 751 188	10.6	185 078.7
TOTAL PROJECT COSTS	15 294 462	392 531.1	4 138 544	5 071 663	24 897 200	7.8	1 944 7
Taxes	1 672 230	38 702.2	359.7	630 975.2	2 342 267	8.9	209 453.2
Foreign exchange	229 988.9	85 639.7	3 544 600	1 394 542	5 254 771	-	2 449.0



ORGANIZATION AND MANAGEMENT

Background

1. This programme is the largest intervention to be implemented by the MOA during the course of its brief history, and the first agricultural programme to be implemented in the WBS under loan financing. The credit component will be the largest single programme for rural credit ever undertaken in the WBS. There are no precedents in the WBS for an organizational structure to implement a large loan-financed programme. Two government institutions will have major roles in programme implementation - MOF and MOA - together with two NGOs and a commercial bank. The project management organizational chart and the implementation schedule are given in Figures 1 and 2 respectively.

2. A number of considerations have been taken into account in proposing the organizational structure for programme coordination and implementation, of which the main ones are:

- (a) the system should be as straightforward, uncomplicated and undemanding of scarce staff resources as possible;
- (b) lines of authority and responsibility should be clearly and unambiguously specified;
- (c) the system should not be designed as a "one-off" set-up for this programme alone but provide a sound basis for the organization of government institutions for future programmes; and
- (d) provision of specialized TA to assist the implementing agencies in the processes of planning, budgeting, monitoring and control.

Agency Responsibilities

Ministry of Finance

3. The MOF will be the executing agency of the programme, on behalf of the PLO/PA. As such, it will be responsible for the receipt, disbursement (to the implementing agencies) and accounting of external loan funds. MOF will establish a PFU within the Ministry, the main function of which will be to maintain programme accounts and overall management of programme funds to ensure effective and timely implementation.

4. The core staff of the PFU will be released from their present duties and will assume full-time responsibility for matters related to the programme. The PFU will be staffed with a financial manager, an accountant or senior accounts officer, an account clerk and a secretary.

5. To assist the PFU, the programme will provide two high-capacity computers, complete with the necessary word processing and accounting software and two high-quality laser printers. As may be required, the programme will provide training in the use of the accounting software. Short-term TA and appropriate advisory services will also be provided.



APPENDIX VI

Ministry of Agriculture

6. The MOA will be the main implementing agency for the programme and will be charged with responsibility for ensuring that all aspects of implementation relating to farm and land development are carried out in accordance with the agreed programme plan.

7. A PMU will be established within MOA, attached to the department of policies and planning. Given the staff constraints faced by MOA, the PMU will have a minimum of full-time staff to ensure smooth implementation. In general, full-time PMU staff will consist of personnel required to administer the implementation responsibilities of MOA, including but not restricted to programme accounts and reporting. The core staff of the monitoring and evaluation (M&E) cell of the PMU will also be required on a full-time basis. The PMU will be headed by a project director, a director-level MOA staff member released from his other duties to act as project director for the duration of the programme. The PMU will have no other functions than the implementation of the PNRMP, on behalf of the MOA and under the authority of the Minister. It will be adequately staffed to carry out its management functions and will receive technical back-stopping from the staff skills available in MOA. Each technical directorate of MOA will appoint a liaison officer for the coordination and provision of technical inputs to the PMU, as may be required from time to time.

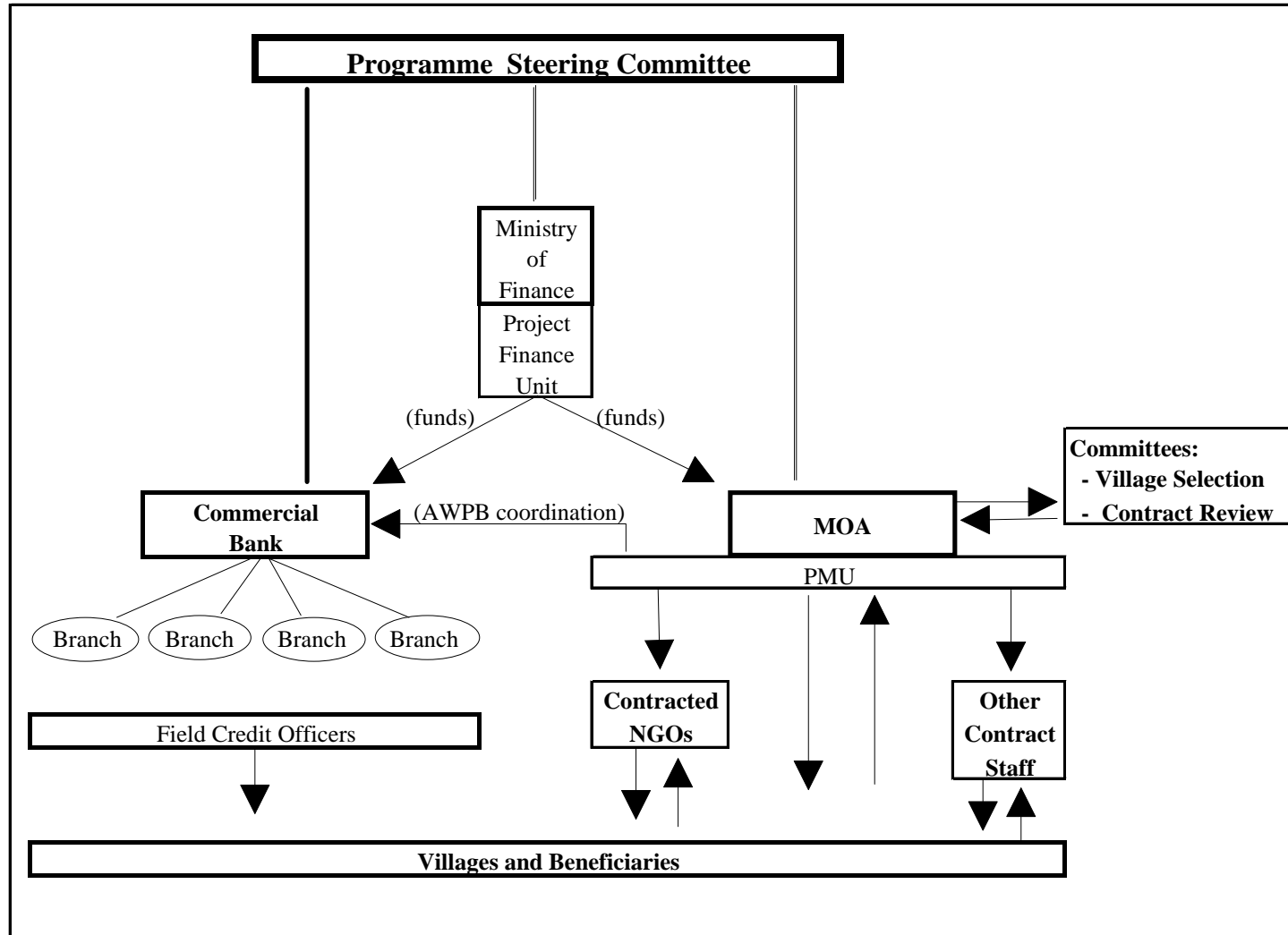
Committees and Boards

8. Programme Steering Committee. The major role of the PSC will be to perform high-level supervision and monitoring of the programme. It will be chaired by the Minister of Agriculture with secretariat services provided by the PMU. Membership will include representatives from MOF, Ministry of Local Government, Ministry of Planning and International Cooperation, Heads of District Administration for Ramallah, Nablus, Jenin and Tulkarem, Higher Commission for Investment and Finance and the Palestine Monetary Authority. Representatives from other agencies, both public and private, may be requested to attend PSC meetings on an *ad hoc* basis. The PSC will meet twice in PY 1 and once annually thereafter, or as often as required to address important issues affecting implementation.

9. Village Selection Committee. An inter-agency committee will be formed to supervise the official selection of villages entering the programme. The VSC will meet once a year to consider the recommended shortlist of candidate villages prepared by the PMU on behalf of the MOA. VSC membership will include the programme manager and representatives from the commercial bank(s), participating NGOs, and the district administrations in which the villages are located. The Chairperson will be encouraged to invite, on an *ad hoc* basis, representatives/resource persons from any organization with special knowledge of the general area or of the specific villages under consideration.

10. Contracts Review Committee. The CRC will have primary responsibility for recommending the selection of the participating NGO(s) to the MOA, which will be ultimately responsibility for ensuring the satisfactory performance of those selected. The main purpose of establishing the CRC is to ensure maximum transparency in the selection process and elicit assessments from organizations that have had extensive experience in dealing with NGOs in the Palestinian Territories. The CRC will meet once in PY 1, following the official inception of the programme, once in PY 2 and possibly once in PY 3. Membership of the committee will be drawn from MOF, MOA, NGOs, possibly IFAD, and other agencies.

Programme Organizational Chart



**Schedule and Phasing of Key Events
By Quarter**

Part B

Pre- Inception ----- PY 1 ----- ----- PY 2 ----- ----- PY 3 ----- ----- PY 4 ----- ----- PY 5 -----
 1 2 3 4 1 2 3 4 1 2 3 4 1 2 3 4 1 2 3 4

Select Beneficiaries																				
Village baseline surveys																				
Physical implementation																				
Final arrangements for olive oil pilot project; select villages			XX	XX	XX															
Implement oil pilot project																				
Prepare Mid-Term Review evaluation/progress reports																				
Project Mid-Term Review																				
Short-term TA inputs	XX	XX	XX				XX				XX									
Long-term TA inputs																				
Quarterly Progress Reports																				
Procurement of vehicles & equip.	XXX																			
Maintenance of field works & structures																				
Final selection of participating NGO(s)	XXXX																			
Beneficiary credit program operational																				
Complete & approve PY1 AWPB	XX	XX																		
Complete AWPB							XX				XX				XX				XX	
Final selection: PY1 villages	XX																			
Annual Implementation Review Workshop							X				X				X				X	
Village selection for annual program							XX				XX				XX				XX	
Beneficiary credit program operational																				



Schedule and Phasing of Key Events By Quarter

Part B

	Pre- Inception	----- PY 1 -----				----- PY 2 -----				----- PY 3 -----				----- PY 4 -----				----- PY 5 --		
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3
Select beneficiaries																				
Village baseline surveys																				
Physical implementation																				
Final arrangements for olive oil pilot project; select villages				XX	XX	XX														
Implement oil pilot project																				
Prepare mid-term review evaluation/progress reports																				
Project mid-term review																				
Short-term TA inputs		XX	XX	XX			XX				XX									
Long-term TA inputs																				
Quarterly progress reports																				
Procurement of vehicles and equip.	XXX																			
Maintenance of field works and structures																				
Final selection of participating NGO(s)	XXXX																			
Beneficiary credit programme operational																				
Complete and approve PY1 AWPB		XX	XX																	
Complete AWPB						XX				XX				XX					XX	
Final selection: PY1 villages		XX																		
Annual implementation review workshop						X			X				X					X		
Village selection for annual programme						XX			XX				XX					XX		
Beneficiary credit programme operational																				





ECONOMIC AND FINANCIAL ANALYSIS

1. The farm models indicate that investments in land reclamation in the high-potential zone (Model 1) and in spring development (Model 3) will yield attractive financial returns, consistent with farmers' keen interest in these investments. The main constraint is lack of access to long-term finance, which the programme will overcome through the credit component. Model 1 will require a ten-year loan, to be paid off in equal instalments. Cash flow after debt service will be about break-even in year 3 and positive thereafter. Model 3 could be financed by a five-year loan and cash flow after debt service will be positive from year 2 onwards.

2. Investment in olive improvement (Model 4) is a new concept in the WBGS. Olives are regarded as a virtually zero input enterprise which provides useful income from time to time. Acceptance of the concept of investing time and money to boost production will take time, but the financial results should be attractive enough to ensure participation once successful results have been demonstrated.

3. Land reclamation in the low-potential zone (Model 2) represents a less attractive, although still viable investment, in view of the lack of alternative investment and employment opportunities in this region.

4. **Economic Analysis.** A conventional economic analysis has been undertaken for the land development and crop production components. Benefits are taken from the net incremental values of production, in economic values, resulting from, or made possible by, the programme's initiatives. These values are off-set by the economic costs of the programme. Economic costs are derived by eliminating all taxes and other transfer payments, all non-incremental costs and the cost of credit funds. Economic costs of beneficiary labour are taken at 70% of the going rural wage rates for ordinary labour. Costs for institutional strengthening, net of taxes and transfers, are included fully, although these initiatives will produce unquantified benefits that will extend in time and scope well beyond the programme

5. The economic benefit stream has been evaluated over a period of 40 years. This time stream is longer than usual because:

- (a) the main crop from which benefits are derived (olives) have a long gestation period, but a very long productive life; and
- (b) the land rehabilitation and reclamation initiatives financed by the programme can generate benefits over a very long period with low annual maintenance costs (which are included).

6. Modest incremental benefits are taken from the increased productivity of existing annual crop areas and incremental production from new areas of annuals intercropped with perennials for an assumed period of four years on the reclaimed lands. For this sub-analysis, wheat has been taken as a proxy for all annuals. Benefits are also taken from an incremental area of about 6 000 dunums (600 ha) of other perennials which might be established on the improved land base. This amounts to an incremental area of 5 ha per village. No direct benefits are taken from the spring and well improvement sub-component.



APPENDIX VII

7. The Economic Internal Rate of Return (EIRR) for the programme is about 19%. Calculation of switching values shows that for the EIRR to fall to 10%, the costs would have to increase by 122% or the benefits fall by 55%.

8. **Unquantified benefits.** The programme will generate substantial secondary benefits that have not been quantified for inclusion in the EIRR analysis. Some of the most important of these include:

- (a) enhanced capability to manage loan-financed programmes on the part of MOA and MOF;
- (b) enhanced capabilities at the village level to effectively planning for a range of activities, thereby improving the demand-driven process for obtaining services and other assistance;
- (c) provision of credit access to women and others who previously either had no access or did not come forward;
- (d) permanent extension of rural financial services for the financing of a broad range of income-generating activities; and
- (e) improved technical capabilities of MOA staff, with special reference to beneficiary involvement through a participatory process.

	Unit	Farm Model 1 a/	Farm Model 2 b/	Farm Model 3 c/	Farm Model 4 d/
Area	dunum	10	15	5	15
Crop mix					
grapes	dunum	2	-	-	-
plums	dunum	3	-	-	-
olives	dunum	5	10	-	15
almonds	dunum	-	5	-	-
cauliflower	dunum	-	-	1.5	-
cucumber	dunum	-	-	1.5	-
potatoes	dunum	-	-	2	-
Gross margin at full development (USD)		10 516	4 888	8 979	5 858
IRR		28%	12%	92%	23%
Net present value (USD)		41 279	4 441	38 157	14 547
Payback Period		6 years	10 years	3 years	7 years

a/ High potential zone (500-650mm rainfall, West Bank).

b/ Low potential zone (300-500mm rainfall, West Bank).

c/ Irrigated vegetables from spring development (300-500mm rainfall, West Bank).

d/ Olives with improved management.